

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2024

APPROBATION DES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR L'ANNÉE 2023 - (N° 4)

Non soutenu

AMENDEMENT**N° AS15**

présenté par
M. Monnet et Mme Lebon

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement contestent l'approbation du montant pour 2023 de l'Ondam ainsi que l'ensemble de sa logique comptable.